

# Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle « Horticole Comestible » du 20/11/2020

## version définitive

### I. Identification du document :

Type de document	<b>PV</b>
Titre du document	<b>PV de l'Assemblée sectorielle « Horticole Comestible » du 20 novembre 2020 - version définitive</b>
Responsable de la préparation du document	<b>Marc SCHAUS - Katleen SIMON</b>
Date de publication	<b>20/01/2021</b>
Validé par	<b>/</b>
6 Annexe(s)	<b>PP de la réunion PP CIM PP Développement de variétés fruitières PDF GMDB – Présentation du projet PP Plan de promotion - propositions 2021 APAQW</b>

### II. Ordre du jour

1. Modification et Validation du nouvel ordre du Jour
2. Validation du procès-verbal de l'AS du 13 Novembre 2019
3. Modalités de la réunion & présentation de SOCOPRO /COLLEGE DES PRODUCTEURS
4. Actualités et mise en œuvre des priorités pour 2020 et 2021
5. « Plan stratégique du secteur : initiatives mises en place et perspectives »  
Les 7 actions du plan (4 interventions)  
APAQ-W Plan de promotion et projet européen - Cotisations pour le secteur
6. Divers et prochaine AS

### III. Validation du procès-verbal de l'AS du 13 novembre 2019

Le PV de l'assemblée précédente est approuvé sans aucune réflexion et aucun commentaire.

### IV. Modalités de la réunion & présentation de SOCOPRO/COLLEGE DES PRODUCTEURS (PP de la réunion p.7 à 13)



Le Collège des Producteurs = 22 représentants des 11 associations avec une petite précision de Marc, il manque l'Apsia autour de Comeos, nouvelle depuis cette année qui est une association des franchisés.

**V. Actualités et mise en œuvre des priorités pour 2020-2021**  
**Activités- Simplification administrative- Prix juste- Manger demain**  
(PP de la réunion p.14 à 28)

**VI. « Plan stratégique du secteur : initiatives mises en place et perspectives »**  
**Passage en revue des 7 actions du plan (4 interventions)**  
(PP de la réunion p.29 à 37)

Le plan a été déposé il y a trois ans (fin 2018) au cabinet COLLIN puis il a été présenté à nouveau au cabinet BORSUS en 2019

Les dias reprennent les 7 actions du plan, les thématiques traitées ou actuellement en chantier sont surlignées en jaune

Invitation à aller dans le détail avec les points importants ainsi que leurs concrétisations.

**Les 7 Actions sont passées en revue et ponctuées par des interventions vidéo jointes**

**ACTION 1 COMMERCIALISATION ET VALORISATION des F&L en WALLONIE**



Intervention de Madame Claire OLIVIER directrice du CIM (Centre Interprofessionnel Maraicher)

Le point sur cette initiative qui a été fortement soutenue par le secteur. (Voir PP CIM)

La première priorité est de **développer la commercialisation et la valorisation F&L produits en Wallonie en augmentant l'autoconsommation des productions wallonnes**

Le CIM et le Collège des producteurs ont été désignés pour animer l'action.

Fin 2018, on a établi 7 sous actions sur la partie commercialisation

On envisageait de faire un cadastre, des plateformes et une initiative existante au niveau de la production, du stockage et de la transformation → un état des lieux de ce qui existait.

Un des problèmes majeurs : la production en Wallonie est fortement étalée/dispersée et la partie légumes manque des volumes nécessaire pour assurer les flux tendus de la grande distribution.

Un état des lieux pour envisager une plateforme des concentrations de l'offre de la production. Il existe une **interprofession de F&L de Wallonie (IFEL-W) organisées en trois collèges. (Production-Conditionnement-points de vente)**

L'objectif est de **renforcer cette interprofession de F&L de Wallonie** notamment par l'engagement d'un coordinateur.

Faisant suite au changement de ministre de l'agriculture, une note explicative du secteur des F&L a été transmise en novembre 2019, au cabinet du Ministre BORSUS : besoin de renforcer l'interprofession de F&L de Wallonie.

Levier pour la commercialisation en Wallonie

Le CIM a remis un **cadastre de la commercialisation avec une partie état des lieux** : il a été établi de manières communes avec les centres pilotes des F&L, le Collège des Producteurs et la Fédération Wallonne Horticole.

**Un cadastre synthétique** a donc été rédigé : caractérisations des circuits courts et longs et des producteurs wallons pour le cabinet et le SPW + demande de subside pour engager un coordinateur à l'IFELW.

L'idée est que ce subside soit un levier/incitant au démarrage pour à terme devenir auto porteur.

Récemment réponse à l'appel à projets : relocalisation de l'alimentation en Wallonie porté par 3 ministres Borsus, Tellier et Morreale.

Actions 1 : Présentation du projet de l'IFELW voir pp page 4 en deux phases :

La phase 1 : le projet en lui-même divisé en 5 actions.

La phase 2 : qui ne fait pas partie du projet mais qui doit être étudiée

**(Entre temps le projet a été accepté et démarrera en février 2021 pour une période de 3 ans)**

Questions/réponses



-Q : Dominique JACQUES : Projet de 3 ans mais 140 demandes ont été déposées émanant de différents horizons et il n'y en aura que 10 retenus.

R post AS : L'enveloppe initiale de 3 millions pour a été portée à 11 millions et plus de 40 projets ont été retenus

-Q Philippe THIRY : Comment le cabinet Borsus a-t-il accepté le plan stratégique?

R Marc SCHAUS : le cabinet Borsus n'a pas encore formellement accepté le plan.

R Emmanuel GROSJEAN : il y a une série de décisions qui se mettent en place, mais globalement cela cadre les priorités, il y a des moyens qui se développent, les plans en font parties donc, il y a le contrat d'administration de l'agriculture en cours de discussion avec le cabinet... juste un exercice qui cadre la réflexion et l'action publique.

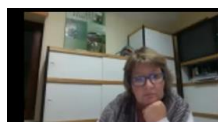
## **ACTION 2 COMMUNICATION ET PROMOTION**

Le point 2 sera développé par l'APAQ-W

Exposé sur les différentes actions qui sont menées au point 2.

## **ACTION 3 SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES PRODUCTEURS**

Point PAC et aide à l'investissement



Intervention de Madame Claude VANHEMELEN Claude directrice de la FWH

Il avait été mis en évidence dans le cadre du plan stratégique que **les aides à l'investissement agricole ne sont pas toujours très bien adaptées à notre secteur horticole en particulier.**

D'où, la demande d'être intégré au front vert, qui travaille avec l'administration, à préparer l'ADISA PAC post 2020 avec 4 réunions depuis septembre 2019.

Voici le résumé des 4 réunions :

Principe : simplification du système

La région wallonne souhaiterait que le demandeur ait une réponse rapide à sa demande.

Le suivi de la demande est basé sur des données connues de l'administration (pas sujette à des discussions).

Remarque : la déclaration de superficie est obligatoire comme pour les agriculteurs et certains horticulteurs + être en ordre de permis de l'environnement.

Les consultants qui existent resteront nécessaire pour l'aide à l'installation mais peut-être pas pour l'aide à l'investissement.

L'administration va se pencher sur la redéfinition du terme agriculteur (ce qu'on entend et attend de ce terme).

Pour les nouvelles installations, il y a une réflexion en cours pour voir si on installerait, plutôt un parcours d'installation et au bout d'un certain parcours, il obtiendrait le statut d'agriculteur et d'horticulteur

La qualification de la personne qui demande, ne serait pas un critère d'admissibilité comme maintenant mais deviendrait un critère de sélection.

Le principe que l'administration suit : augmenter les critères de sélection qui pourraient donner lieu à des montants supplémentaires par rapport à une aide de base.

Principe de l'aide se baserait sur des coûts simplifiés = aides forfaitaires par type d'investissement demandé.

Les centres pilotes vont travailler sur les types d'investissements demandés au niveau horticole + les chiffrer et donner les informations à l'administration

Au niveau des statuts : réflexion est en cours.

## **ACTION 4 RECHERCHE –DEVELOPPEMENT- ENCADREMENT INITIATIVE FAVORISANT LA DURABILITE DE LA FILIERE**

Plan stratégique : Diminution des intrants et favoriser le développement de nouvelles variétés adaptées aux conditions climatiques à venir et à la non disponibilité des produits de protection. Une série d'initiatives se développe à



moyen et plus long termes : la plateforme maraichage, pilotée au CRA-W par Laurent JAMAR ; le secteur fruitier avec un groupe de travail piloté par le GAWI et le CRAW ( présentation ci-dessous)



Intervention de Monsieur THIRY Philippe (voir le PP développement de variétés fruitières)

Page 8 - Variétés concernées :

Concrètement les variétés

-AG90 la première variété de pomme suivie : **Coxybelle**

-AQ84 pomme récente : **Ducasse** pour la production biologique

-Variétés élites c'est-à-dire, qui ont un potentiel intéressant avec des numéros (code du CRAW) : les variétés sont toujours présentes et font l'objet d'observations de la part des producteurs.

Page 12 - A noter que pour la pomme Ducasse, nom d'obtention digital pour le secteur bio, mais à la demande des producteurs bio dans la partie de production intégrée, demande de changement de nom « Django » et fera l'objet d'une demande de marque déposée auprès de l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle.

Page 19 - Diversification en plus : les abricots.

### Questions/réponses

-Emmanuel GROSJEAN (Collège des Producteurs): Quand seront-elles prêtes ces variétés ?

-Philippe THIRY(GAWI) : La Coxybelle est déjà plantée, la Ducasse un peu.

Dans le groupe de producteurs, ils en commercialisent déjà un peu, mais ça reste marginal, surtout la Ducasse.

Il y a un retour intéressant donc, on espère que dans 2-3ans + gros volume.

Actuellement : la pomme Coxybelle vendue – la Ducasse +/- marginal (quantité pas énorme) - poire (diabliesse) 4-5 producteurs qui la vendent en circuit court.

-Dominique JACQUES,(UNAB) par rapport à la campagne de plantation de 4000kms de haie, on voit qu'il y a une demande par rapport aux arbres fruitiers (pomme) qu'en est- il?

-Philippe THIRY : Problème de fourniture des arbres (rupture) et d'autre part, il y a une demande pour avoir une variété intégrée, notamment par des acteurs du GAL, ou autres pour des petits fruits...

-Olivier WARNIER (CEF): Culture en essai pour les pommes, les abricots : à l'état d'expérimentation, les abricots sont sensibles au gel donc, peut-être pas intéressant dans nos régions sans moyen de protections suffisantes.

Le démarrage de la végétation est précoce mais le risque de gel toujours présent.

Il faut être prudent dans ce que l'on avance : minimum 5 ans d'observations.

Beaucoup de nouvelles variétés de pommes résistantes sont proposées, mais à part la Weillant, qui se développe, on n'a pas encore grand-chose.

-Moussa TAJE : Ces variétés sont disponibles où et à quel prix ?

Les variétés d'abricotiers ne sont pas disponibles en Belgique, il faut aller à l'étranger.

Pour ce qui est des autres variétés de pommes en observation : elles sont toujours à titre d'essai, sous codes sous numéros, à part peut-être la Ducasse.

-Marc LATEUR (CRAW): Demande des arbres fruitiers : il y a un autre aspect gamme RJF Gembloux et tolérante aux maladies + créer ce concept de charte qualité certifié (image + favorable) et aussi une gamme de variété cultivée en zéro phyto : très forte demande sur le marché.

Il y a une forte tension car déjà au mois d'août, les pépiniéristes disaient qu'ils n'avaient déjà plus d'arbres à vendre.

En termes d'arbres hautes tiges et de vergers pâturés : il y a une plus grande demande, de même que des petits arbres destinés au jardin -> développement de culture plus extensive avec une agriculture de type agroforestier avec de l'élevage.

-Marc SCHAUS (CdP): par rapport au développement variétal à l'avenir, y a-t-il d'autres choses disponibles ?

-Marc LATEUR : on continue le programme avec cet aspect participatif - collaboration avec les producteurs + créer une connaissance collective + les producteurs sont des hommes de terrain qui voient vite les failles et les chercheurs pas toujours + les retours de la clientèle (info capitale)

-Serge FALLON (Producteur et membre du Collège) : beaucoup de retour positif des clients sur les variétés locales et beaucoup de clients à la ferme pour l'instant et .en recherche de ces produits différenciés



#### 4.10)

Les actions de Manger Demain qui sont présentes dans les actions de criblage des signataires du green deal et de mise en commun.

Revenir sur la recherche en horticulture dans le plan de la recherche triennale.

Le PTR dirigé par le CRAW, réunion du collège : confirmation que le CRAW, le coordinateur de ce qui se fait au niveau des recherches (universités, hautes écoles, acteurs impliqués dans le domaine agricole et horticole ) est à la barre pour ce plan de 3 ans et il y a une demande pour aller en PQR, donc quinquennal.

Le collège des producteurs, avec les acteurs du terrain, vont faire un travail de remontée des avis des producteurs vers le CRAW, pour d'ici 2021, avoir une info claire sur le sujet.

### **ACTION 5 DONNEES ACTUALISEES ET VEILLE TECHNICO-ECONOMIQUE ET COMMERCIALE POUR PILOTER LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE**

Discussion du Collège avec l'administration pour avoir une série de données validées sur le secteur, car actuellement il n'y a pas de données suffisamment précises et coordonnées sur le nombre de producteurs et les productions disponibles. Cela se fera en collaboration avec « DEMNA » du SPW prévu pour 2021.

### **ACTION 6 AMELIORER LA FORMATION ET LA PROFESSIONALISATION**

#### 6.3)



Intervention de Monsieur PETEL Timothée (FUGEA et membre du Collège)

(voir le PDF GMDB – Groupement de Maraichers Diversifiées Bio - Présentation du projet)

Page 5 : Phase 1 : en 2019, une série de rencontre collective, recherche bibliographique : établissement d'un état des lieux de cette filière + valider l'intérêt d'un groupement à l'échelon régional.

Phase 2 : Travail avec un groupe de producteurs pour clarifier certains enjeux

Page 15 : revendications

Objectif : Porter d'une seule voix les revendications des producteurs.

Sujet concentré sur la revendication lié à la politique agricole commune.

Cahier de revendications avec 5 mesures concrètes.

#### Questions/réponses

-Claire OLIVIER (CIM): Quels sont vos objectifs ? est-ce bien des revendications syndicales et de la communication autour de ce type de profil particulier de producteurs ? n'y a-t-il pas de doublon avec ce qu'on fait au CIM ?

-Timothée PETEL : Non, les deux gros objectifs : revendications politiques et communication auprès des consommateurs.

Dans un premier temps, il fallait cadrer la démarche vu les ressources humaines.

Idée : au-delà de la communication, travailler à la structuration du groupement et à son fonctionnement pour penser à l'après-projet.

Discussions avec les producteurs pour faire perdurer le projet.

-Sylvie LA SPINA (Nature & Progrès): communication envers les producteurs et les objectifs poursuivis ?

-Timothée PETEL : Idée : producteurs en circuits courts mais il y en a qui écoulent leurs productions ailleurs, et qui se rendent compte que, dans l'esprit des consommateurs, il n'y a pas vraiment de différence avec leurs productions.

On dirige donc, notre communication sur ce modèle de production, et possibilité d'utiliser le site internet, comme vitrine, en montrant leurs projets.

-Sylvie LA SPINA : Est-ce qu'il ne manque pas une identification ? (Exemple comme pour les carottes en plein champ ou en maraichage diversifié, qui ne sont pas la même chose).

-Timothée PETEL : Besoin d'identification, contact initial avec la structure Agri label : les labels, les producteurs ne sont pas favorables mais de la marque oui.

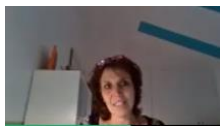
-Marc SCHAUS : Objectif : avoir une valeur environnementale, est-ce que l'arboriculture fait partie de la composante ? Les producteurs se diversifient de + en + mais ils ne se sont pas encore lancés sur la définition.



## VII. APAQ (2 interventions)

(PP de la réunion p.38)

### ACTION 2 COMMUNICATION ET PROMOTION



Intervention de Madame LOIS Anne-Sophie ( Responsable F&L à l'APAQW) (voir le PP Plan de promotion - propositions 2021 APAQW)

Page 3 : une année particulière suite à la crise d'où, chamboulement du plan d'actions de promotion : journée ferme ouverte, foire Libramont et Hortifolies = annulés

Il faut rebondir et tous ces événements de terrain ont dû être adaptés à la situation sanitaire : avec la volonté de diffuser un message de confiance envers les produits locaux.

En 2020, le budget de dégustation conjointe avec la viande bovine en GMS, n'a pas été utilisé pour cause de conditions trop contraignantes liées aux geste barrière crise COVID.

Page 6 : campagne promotionnelle 2020

Campagne été : Charte APAQW s'engage à être le porte-voix des producteurs multisectoriels : sensibiliser le consommateur à ses choix de consommation et les conduire à s'engager vis-à-vis de leurs actes d'achats (proximité, durabilité et respect des saisons)

Ma quinzaine locale= 300 participations.

Page 8 à 14 - Plan promotion 2021.

Une première, cette année 2020 série de réunion pour participer au programme européen de promotion des F&L avec INTERFEL, interprofession F&L frais en France,

En phase de finalisation du dossier, à rendre en décembre, et à signer par tous les partenaires.

Il s'agit d'un programme multi-pays coordonnés par la France via INTERFEL.

Partenaires : INTERFEL, AOP tomates-concombre, AOP fraise, associations producteurs kiwis de France, APAQW et la chambre de l'agriculture de Hongrie.

Objectif général du programme PQ ?

Ce programme est la continuité du programme de 2020 de la France et Hongrie dont la cible est déjà les enfants de 6 à 10 ans et leurs parents.

L'idée est de s'intégrer dans ce programme

**Entre temps le projet a été accepté , il s'étendra sur 3 ans de janvier 2021 à fin 2023.**

#### Questions/réponses

-Philippe Thiry : Promotion APAQW : pourquoi les autres GMS sollicitées n'ont pas marqué d'intérêts à cette promotion ?

-Anne-sophie LOIS : Au Cora, le responsable des F&L Mr TOLLIO était enthousiaste mais pas de suivi des acteurs des services marketing, à l'inverse de l'enseigne MESTDAGH, les actions se déroulent en saison hivernale 2020/2021 Chez Match, pas de réponse.

Pour les actions à venir, il faudra être plus persuasif vers les autres enseignes

-Marc SCHAUS : le programme européen avec actions d'animations et visibilité prévues sur des festivals ?

-Anne-sophie LOIS : Hortifolies est repris pour 2022 . En 2021 incertitude liées au covid?.

Page 15 - Cotisations-révision

Etat des lieux

Situation actuelle : La promotion de l'APAQW est financée d'une part, par une dotation allouée de la région wallonne, et d'autre part, par les cotisations obligatoires des fonds de promotion perçues au niveau de chaque secteur de production à l'APAQW.

Actuellement, on est soumis à cette cotisation obligatoire, de l'arrêté du gouvernement wallon de décembre 1995.

Basé sur les nouvelles données PAC -> récupération d'un nombre de producteurs qui n'ont jamais cotisés.

Proposition de révision (discussion 02/2020)

Idee : **Arboriculture fruitière** d'une part, scindée en basse tige et haute tige et les fruits et petits fruits ligneux et d'autres part, revoir le coût à l'hectare car trop élevé actuellement -> montant progressif en fonction du nombre d'hectares.



## Page 18 - Légumes pour le marché du frais.

APAQW : quid de ceux qui produisent des plants (à repiquer, salades, fraises), faut-il les intégrer ?

Idee en 2021 : pratiquer les changements de montants pour les cotisations, pour tous les secteurs cotisants au sein de l'APAQW.

### Questions/réponses

-Marc SCHAUS : Pour le secteurs des productions à destination de la transformation :contact avec Hesbaye Frost mais aussi avec les producteurs – listing qui permet de les contacter ou de les réunir ;

-Claire Olivier : Quel serait le montant de base en légumes frais pour la nouvelle cotisation de l'APAQ-W (à titre indicatif, même si pas encore validé...) ?

-Anne-Sophie LOIS : A titre indicatif : Prix de base légumes frais : <1ha= 50€ et >50ha= 300€

-Marc SCHAUS : double cotisation avec les producteurs membres des criées en Flandre ?

-Philippe MATTART(dir de APAQW) : A ce stade, il n'y a pas d'autre réponse que celle donnée.

Il est difficile de considérer qu'avec le VILAM et la réponse donnée en son temps, n'a pas encore évoluée.

La réponse donnée : les structures économiques liées au maraichage étaient historiquement en Flandre et sont restées en Flandre (en dehors de certaines criées comme celle de Wépion).

Les outils économiques sont actuellement au nord du pays.

Philippe MATTAT s'engage à reposer la question : de quelle manière pouvons-nous trouver une solution pour cette double cotisation. (Cotisation criées liée à un soutien commercial basée sur le CA réalisé à travers les criées et en Wallonie via l'APAQW, c'est une cotisation liée à des actions de promotion et basée sur les ha )

-Marc SCHAUS : quel mandat avez-vous pour lever les cotisations, notamment au niveau industriel, et quel est le calendrier attendu ?

-Philippe MATTART :

Légumes industriels : il faudra attendre de revoir les arrêtés de cotisations, il faut un instrument réglementaire.

-Claire HOUSEN (APAQW): il y a quelque chose de prévu dans les arrêtés de 1995, mais ça n'a jamais été appliqué ou peut-être qu'une fois, mais il y avait un problème d'application à explorer ?

-Philippe MATTART : -> quelque chose de non opérationnel donc, il faudra préciser les dispositions dans les nouveaux arrêtés.

En ce qui concerne les arrêtés de cotisation, nous souhaitons présenter l'ensemble des arrêtés, tous secteurs confondus ensemble : texte commun doit être remis au cabinet du Ministre de tutelle + accord de sa part + présenter au gouvernement.

Il faut savoir que le parcours réglementaire d'un arrêté= première lecture puis, une soumission à d'éventuels organes consultatifs puis, une soumission au conseil d'état, ensuite une adoption, in fine, à une troisième lecture= parcours minimum de 6 mois.

Après quoi, au niveau de l'opérationnel : début 2021 on pourrait pouvoir lancer le nouveau régime des cotisations.

-Claire HOUSEN : au niveau de la consultation, on a déjà travaillé sur une révision potentielle des arrêtés et on demande un avis aux producteurs sur les propositions.

-Laurent Streel : l'Apq-w : arrivera-t-elle à rendre aussi chauvin le consommateur wallon que le consommateur Français ?

Le prix des fruits et légumes étant beaucoup + élevé en France qu'en Wallonie.Objectif que l'APAQW devrait envisager à long terme.

-Philippe MATTART : oui, avec les instruments dont nous disposons, et au niveau du prix, toute la campagne vise à insister sur la valeur des produits auprès des consommateurs. (Comme avec le prix juste)

## VIII. Divers et prochaine AS

(PP de la réunion p.39)

Y a-t-il des questions ou sujets (thématiques) pour la prochaine AS qui aura lieu entre mars et juin de l'année prochaine ?

Historiquement lors de la dernière AS, le point sur l'énergie et la capacité de diminuer les coûts à ce niveau avait été demandé

Travailler sur une visite d'un espace de transformation ou de commercialisation.



## IX. Annexe

Annexe 1 : Les présences 32

Excusés : Pascal BOLLE

Présents :

Non producteurs : Ellen BULLEN, Emmanuelle ESCARNOT, Benoit GEORGES, Olivier HAULT, Claire HOUSEN, Laurent JAMAR, Sylvie LA SPINA, Marc LATEUR, Anne-Sophie LOIS, Julie MARTENS, Philippe MATTART, Timothée PETEL, Thomas SCHMIT, Octave SIMONIS, Philippe THIRY, Pascal VAN BEVER, Claude VANHEMELEN, Olivier WARNIER.

Producteurs : Serge FALLON, Thomas GEERAERTS, Dominique JACQUES, Ingrid JANSSENS, Chantal LEHANE, Julie MARTENS, Jean-jo SCHRIJNEMAKERS, Laurent STREEL, Moussa TAJE, Tom WINTGENS, Fien VAN DER HEYDE

SOCOPRO : Marc SCHAUS, Emmanuel GROSJEAN, Katleen SIMON